Et la ressemblance de l'habit vous aidera à lui ressembler aussi à cette maman, par l'âme qu'elle avait si fière, si haute, si chrétienne...

Ainsi soit-il, Mesdemoiselles !...

PIERRE L'ERMITE

LES LIVRES

R. P. JOSEPH MARIA EX ERETO, cap. *Compendium Theologiæ Moralis juxta novum Codicem juris canonici.* Turin (Petrus Marietti, 23, Via Legnano). Vol. in-8 de 232 pages. Prix : 5 francs 50.

Ce n'est pas un traité complet de morale que ce *Compendium ;* l'auteur a voulu simplement, après avoir rappelé brièvement les principes généraux, donner les dispositions du nouveau Code canonique qui regardent la théologie morale. L'auteur ne s'attarde pas aux discussions théologiques, il se contente de donner les principes en se servant des termes mêmes du Code. Mais quelle clarté dans la disposition de la matière ! Ayant adopté le procédé demande et réponse, il groupe parfois dans une seule réponse, plusieurs canons, disséminés un peu partout dans le Code. Une réponse secondaire apporterait-elle un peu de lumière comme explication de la première, l'auteur l'insère dans le texte même, mais en caractères diffférents, ce qui la fait se graver davantage dans la mémoire.

Ce *Conpendium* sera donc d'une très grande utilité à ceux qui, possédant déjà leurs manuels de théologie morale, veulent avoir, sous la main, dans l'ordre même des différents traités de la théologie, les nouvelles dispositions du Code concernant la morale.

FELIX DE CAPPELLO, S.J. *De Censuris juxta Codicem juris canonici.* Turin (Maison Pierre Marietti, éditeur, 23, rue Legnano). Vol. in-8 de 208 pages. Prix : 5 francs 50.

Personne n'ignore que le nouveau Code de droit canonique a apporté des modifications assez importantes au traité des censures. Ces changements ne pouvaient manquer de provoquer des commentaires de la part des canonistes. Déjà dans notre revue, le docte professeur de théologie morale à l'Université Laval, M. l'abbé Gariépy, au cours de son travail " Nouveau code de Droit canonique et Théologie morale " a été appelé à parler des censures, et les quelques pages qu'il y a consacrées ont jeté beaucoup de lumière sur cette importante question.

Aujourd'hui ce ne sont pas seulement quelques pages, mais un volume entier que consacre aux censures le R. P. Cappello, S.J., et cet ouvrage a d'autant plus de mérite que c'est le premier du genre, croyons-nous, depuis l'apparition du nouveau Code. Ce traité se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur parle des censures en général :